

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 09 mars 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procuration(s) : 1

Nombre votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame MACHET Annette, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : MACHET Annette, LÉOMENT Nathalie, PIGNOUX Cécile, BOUYER Nadia, BIRAUD Alain, LE TUAL Fabien, CLUZEAU Jean-Paul, FALCONNET Eric, SEGUIN Frédérique, BOULET Marie-Hélène, GUILLAUD Elisabeth, GOYER Jean-Yves (arrivé à 20h30), CHEVALLIER Patricia, CHEVALLIER Guy

Absents excusés : MACHY Didier

Pouvoir : MACHY Didier a donné pouvoir à Mme LÉOMENT Nathalie

Absent : /

Secrétaire de séance : LÉOMENT Nathalie

Objet : Création de poste

2026/778-816

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Madame le Maire expose qu'un agent titulaire de la collectivité peut bénéficier d'un avancement de grade et propose au Conseil Municipal qu'il soit créé un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} avril 2026, afin de promouvoir l'agent concerné.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (12 pour, 0 contre, 3 abstentions) :

- décide la création, à compter du 1^{er} avril 2026, d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal 2^{ème} classe,
- décide la suppression, à compter du 1^{er} avril 2026, du poste de rédacteur à temps complet,
- décide que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6411 du budget primitif 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Nathalie LÉOMENT
Secrétaire de séance

Annette MACHET
Maire

